



Un « simple changement de nom » ?

Dès 2022 et l'annonce de la création de France Travail, la CGT, seule, a alerté le personnel sur l'extrême dangerosité de cette réforme du service public de l'emploi (analyses argumentées, tracts, communiqués de presse, interviews dans les médias, visites de sites....)

D'autres n'avaient rien vu venir, ou avaient fait le choix de ne rien voir pour ne pas effrayer le personnel à la veille des élections professionnelles de 2023, et s'accordaient pour répandre l'idée que France Travail ne devait pas faire peur et ne se résumait quasiment qu'à « un simple changement de nom » avec peu d'impacts pour les agents et les usagers. Les plus fous promettaient monts et merveilles...

2 ans plus tard, après une année 2024 de simple « transition », et alors que nous ne sommes pas encore rentrés « dans le dur » d'un déploiement se poursuivant jusqu'en 2027, les faits parlent d'eux même.

Malgré l'enfumage et la manipulation pratiqués par la DG (« Vision et valeurs » et autres billevesées...), le mécontentement est grand, comme en témoignent les mobilisations des 5 décembre 2024 et 1^{er} avril 2025.

La parole des agents recueillie sur le terrain est très majoritairement hostile à la réforme France Travail - LPE dont les effets néfastes commencent à se faire durement ressentir pour les agents de France Travail, nos partenaires du Réseau Pour l'Emploi, et les usagers :



- Amateurisme et impréparation d'ensemble,
- Gouvernance et management coercitifs, injonctions contradictoires, pilotage par les résultats hors-sol...
- Manque de moyens humains, logistiques et financiers (qui font dire aux experts que les objectifs sont en l'état inatteignables...)
- S'occuper en plus de 1 200 000 BRSA et 200 000 jeunes à iso-effectifs, en forçant 3600 agents à se redéployer dans le réseau...
- Instabilité informatiques (matériel obsolète, manque d'effectifs DSI, recours inefficace à la sous-traitance...),
- Explosion de la sous-traitance et de l'externalisation de nos missions avec risque pour nos emplois,
- Maltraitance et mépris pour le personnel (NAO, Télétravail, report des négociations QVT et Egalité professionnelle jugées moins importantes que le Plan d'efficience...),
- Conditions de travail, santé et sécurité des agents fortement détériorées (stress, fatigue, découragement, démobilisation, perte de sens, sentiment de déclassement, montée des agressions...),
- Nouveau référentiel immobilier impactant les conditions de travail par réduction drastique des superficies,
- Maltraitance à l'encontre des usagers : s'attaquer aux chômeurs plutôt qu'au chômage, stigmatisation, emplois contraints, contrôles et sanctions supplantant l'écoute et le conseil, assurance chômage de plus en plus restrictive, traitement industriel du chômage (« simplifier, standardiser, automatiser »), disfonctionnements croissants dénoncés par le médiateur France travail...

ALORS QUE FAIRE ? ENTRER EN RESISTANCE !



Tous ensemble, on lâche rien !

Courriel: syndicat.cgt.grandest@francetravail.fr
Internet: <https://cgtpegrandest.syndicatcgt.fr/>
Instagram: [cgt.francetravail.grand.est](https://www.instagram.com/cgt.francetravail.grand.est)

